

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 61 (1935)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président: R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Secrétaire: EDM. EMMANUEL, ingénieur, à Genève. — Membres: *Fribourg*: MM. L. HERTLING, architecte; A. ROSSIER, ingénieur; R. DE SCHALLER, architecte; *Vaud*: MM. C. BUTTICAZ, ingénieur; E. Elskes, ingénieur; EPITAUX, architecte; E. JOST, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève*: MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. ODIER, architecte; CH. WEIBEL, architecte; *Neuchâtel*: MM. J. BÉGUIN, architecte; R. GUYE, ingénieur; A. MÉAN, ingénieur cantonal; E. PRINCE, architecte; *Valais*: MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny; HAENNY, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION: H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, LA TOUR-DE-PEILZ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président; G. EPITAUX, architecte; M. IMER; E. SAVARY, ingénieur.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm.:

20 centimes.

Rabais pour annonces répétées.

Tarif spécial pour fractions de pages.

Régie des annonces: Société Suisse d'Édition, Terreaux 29, Lausanne.

ABONNEMENTS:

Suisse: 1 an, 12 francs

Etranger: 14 francs

Pour sociétaires:

Suisse: 1 an, 10 francs

Etranger: 12 francs

Prix du numéro:

75 centimes.

Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

SOMMAIRE: *La centrale de force et de chauffage à distance et le nouveau laboratoire des machines, de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich*, par M. P. SOUTTER, ingénieur-conseil. — *L'électricité dans la grande cuisine*, par M. L. PILLER, ingénieur principal d'exploitation aux « Entreprises électriques fribourgeoises ». — *Les transports en commun dans le canton de Vaud*, par M. C. BIERMANN, professeur de géographie à l'Université de Lausanne. — *Ce qu'implique de complications et de calculs l'élaboration d'un « plan d'économie dirigée »*. — *Congrès d'habitation et d'urbanisme*. — SOCIÉTÉS: *Société suisse des ingénieurs et des architectes*. — *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes*. — BIBLIOGRAPHIE. — NOUVEAUTÉS. INFORMATIONS DIVERSES.

La centrale de force et de chauffage à distance et le nouveau Laboratoire des machines, de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich,

par M. P. SOUTTER, ingénieur-conseil¹.

Le Laboratoire des machines, construit de 1897 à 1899 d'après les plans de M. B. Recordon, alors professeur d'architecture à l'E. P. F. (Ecole polytechnique fédérale) était devenu, depuis plusieurs années, notoirement insuffisant, étant donné le développement rapide de l'industrie des machines. Le département des turbines à vapeur était le plus dépourvu, son développement étant entravé par le prix élevé d'une installation à vapeur complète et par le coût des recherches qui exigent, pendant de longues périodes, de grandes quantités de vapeur. D'autre part, déjà en 1899, on avait envisagé d'adjoindre au laboratoire une centrale thermique pour le chauffage des différents bâtiments annexés à l'école, idée qui fut abandonnée faute de disposer alors d'expériences suffisantes. La transformation du laboratoire des machines étant devenue indispensable, M. le Dr A. Rohm, président du Conseil de l'école fit reprendre les différentes études amorcées précédemment. Il fut alors décidé de construire une centrale thermique annexée au laboratoire des machines qui devenait ainsi en partie un établissement productif chargé du chauffage des bâtiments de l'E. P. F., de l'Hôpital cantonal, puis, pour des raisons spéciales, de certains blocs de maisons

locatives, des bâtiments de l'administration cantonale, enfin, plus tard, de l'Université, etc..., la centrale thermique étant en même temps centrale de force dont les turbines font partie du laboratoire. Il a été possible, de cette façon, par la vente de chaleur et d'énergie d'obtenir une rentabilité suffisante permettant d'installer

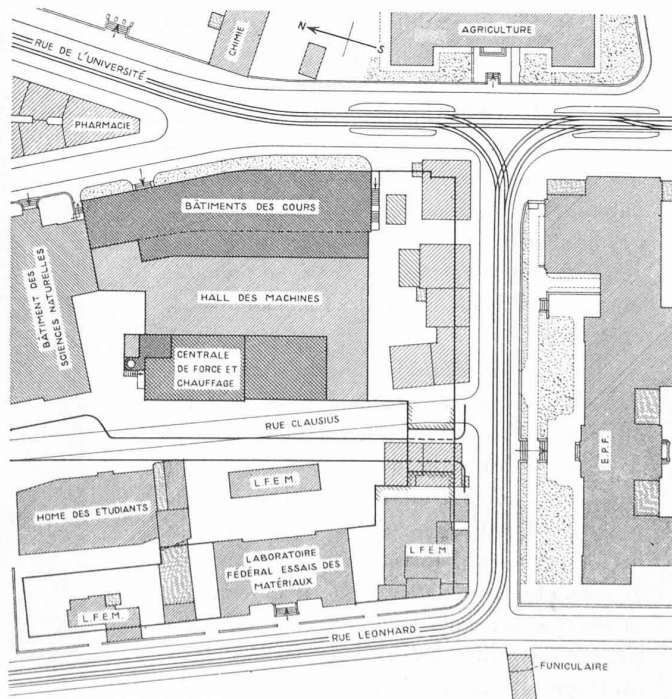


Fig. 1. — Situation des nouveaux bâtiments de l'Ecole polytechnique fédérale.

¹ Zurich, Witikonstrasse, 204.